

MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
ET  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE PONTOISE  
ET  
DU VEXIN

---

TOME XIV

---



*PONTOISE*  
IMPRIMERIE DE AMÉDÉE. PARIS  
LUCIEN PARIS, successeur

1892

*Pen. 8*



# MONOGRAPHIE

DE

## L'ÉGLISE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

Par M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société

---

**A**NTÉRIEUREMENT à la Révolution, la ville de Chaumont dépendait du diocèse de Rouen et comprenait deux paroisses, celles de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Martin-d'Aix. L'église de Saint-Jean-Baptiste, dont nous allons entreprendre la description et à laquelle celle de Saint-Martin fut réunie en 1790, est aujourd'hui la seule paroisse de la ville.

Indépendamment de ces églises et de trois communautés de Récollets, de Trinitaires et de Cordelières, Chaumont possédait un autre établissement religieux de fondation très ancienne. C'était le prieuré de Saint-Pierre, situé au sommet de la montagne, dans l'enceinte du château. Il dépendait de l'abbaye de Saint-Denis et son origine est très controversée. Les uns veulent qu'il ait remplacé une collégiale fondée par les premiers comtes de Chaumont et donnée en 1146 à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Louis le Jeune, après que le comté eût été incorporé à la couronne<sup>(1)</sup>; les autres croient qu'il succéda à une abbaye<sup>(2)</sup>. Ce prieuré, dont était voisine

(1) *Pour servir d'instruction en la cause de Monseigneur l'archevêque de Rouen contre le prieur de Saint-Pierre de Chaumont et ses officiers*, mémoire manuscrit du xvii<sup>e</sup> siècle conservé aux archives de la Seine-Inférieure (G. 1875).

(2) Dom Toussaints du Plessis, *Description géographique et historique de la haute Normandie*, t. II, p. 285. — M. Frion, auteur d'un ouvrage intitulé: *Description, histoire et statistique de la ville de Chaumont-en-Vexin*, parle, nous ne savons sur quelle autorité, d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît (p. 36).

une chapelle sous le vocable de Notre-Dame, jouissait, avec une partie du territoire de Chaumont, dans laquelle se trouvait comprise l'église Saint-Jean-Baptiste, de privilèges très étendus qui en faisaient ce que, dans le langage ecclésiastique du temps, l'on appelait une *exemption*. Il y avait là une officialité particulière, entièrement distincte de l'officialité diocésaine de Rouen, et dont les titulaires étaient nommés par le prieur, qui possédait ainsi l'administration complète du territoire *exempt* et prétendait ne relever que de Rome<sup>(1)</sup>. Ces droits, contestés à différentes reprises par les archevêques de Rouen<sup>(2)</sup>, puisaient leur origine dans des lettres-patentes données par Louis VII antérieurement à la donation de 1146 et dans lesquelles, soit pour des raisons momentanées, soit pour continuer le privilège dont sans doute le prieuré et le territoire en dépendant avaient joui sous les comtes du Vexin, le roi interdit aux habitants de Chaumont, tant ecclésiastiques que laïques, de rendre aucune obéissance à l'archevêque de Rouen<sup>(3)</sup>. Une pareille situation devait fatalement amener des abus. En 1654, dans un mémoire pour l'archevêque, on énumère de nombreux faits montrant combien laissaient à désirer l'administration du prieur de Saint-Pierre, celle de ses officiers et même celle des curés qu'il choisissait<sup>(4)</sup>, car le prieur avait le patronage de la cure de Saint-Jean-Baptiste.<sup>(5)</sup>

(1) Un arrêt du Parlement de Paris, du 16 février 1654, confirmant le droit d'exemption en faveur de Bonaventure Rousseau de Bazoches, prieur commendataire de Saint-Pierre (Copie aux Archives de la Seine-Inférieure, G. 1875), dit que le prieur « avait un territoire exempt dans lequel il exerçoit tous les actes de la juridiction épiscopale, conféroit de plain droit la cure et les autres bénéfices qui y sont scituez, avoit la tradition de la charge des ames aultrement appelée l'institution autorisable, etc. » — Le jubilé octroyé en 1628 par le pape Urbain VIII fut l'objet d'un mandement spécial adressé par « Claude Escouvecq, pbre, vicaire général au spirituel et temporel en l'exemption de Chaumont, immédiatement subjecte au St-Siège de Rome, au sieur curé de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont ou son vicaire. » (Arch. de la Seine-Inf., G. 1876). Quelques années plus tard, en 1642, des services sont célébrés dans toute la France pour le repos de l'âme de la reine-mère Marie de Médicis, et l'ordre en est donné au curé de Saint-Jean par l'official de l'exemption de Chaumont, « immédiatement dépendant du Saint-Siège. » (Ordonnance aux Arch. de la S.-Inf., G. 1877). — Voir aussi dans l'*Appendice* l'épithaphe de Pierre Loir, curé de Saint-Jean.

(2) Antérieurement à l'arrêt de 1654, l'exemption avait été confirmée en 1604 par un arrêt du Grand-Conseil.

(3) Mandamus vobis, et auctoritate regia prohibemus ne citra antiquam Ecclesie vestrae dignitatem Archiepiscopo Rotomagensi vel ministris suis ullatenus obediatis... Quod si feceritis, iram Majestatis nostrae vos incurrere ne dubitetis (Dom Toussaints du Plessis, op. cit., t. II, p. 285. — Louvet, *Histoire et antiquitez du diocèse de Beauvais*, II, 55).

(4) Arch. de la S.-Inf., G. 1875. « Il n'y a lieu au monde où les ornements d'église soient plus chétifs, plus sales et plus rompus... Les ornements d'autel et quantité d'images de taille qu'on y a fait depuis trente ans n'ont point été bénits... On a établi les confréries du Rosaire en 1622, du Mont-Carmel en 1638, sans l'approbation ou permission d'aucun supérieur... Il est certain que, durant l'espace de plus de quarante années, on n'a fait aucun registre des baptêmes, mortuaires et mariages, et qu'on n'en sauroit rien rapporter que par des mémoires ou brouillons espendus cà et là., etc. »

(5) D. Toussaints du Plessis, t. II, p. 495, et les Pouillés du diocèse de Rouen.

I

L'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont occupe une situation pittoresque sur une terrasse ménagée à mi-côte et domine toutes les maisons de la ville. Son aspect monumental paraît avoir séduit tous les écrivains qui ont eu à en parler. Dès 1740, dom Toussaints du Plessis constate avec satisfaction qu'elle est « très proprement bâtie et d'une belle apparence au dehors.<sup>(1)</sup> » A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Millin ne l'apprécie pas moins et la trouve « bien bâtie et d'une architecture gothique très légère. »<sup>(2)</sup> Mais le premier préfet de l'Oise, Cambry, devait rencontrer la note juste en la qualifiant de « miniature de cathédrale. »<sup>(3)</sup>

L'édifice, reconstruit d'un seul jet pendant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup>, conserve dans son style les dernières traditions du siècle précédent, auxquelles viennent se mélanger, mais, sauf à la tour, exclusivement dans l'ornementation, les arrangements nouveaux introduits par la Renaissance. On y rencontre des parties intéressantes, élégantes même, mais en général l'église de Chaumont peut servir de témoignage de la pauvreté dans laquelle était tombée l'architecture gothique. Bien que la construction soit, en réalité, légère et hardie, l'ensemble, à l'intérieur surtout, produit un effet tout contraire, et à l'examiner de près, le goût se trouve étrangement peu satisfait. Sous le rapport de la fermeté des lignes et de la

(1) *Description de la Haute-Normandie*, II, p. 287.

(2) *Antiquités nationales*, t. IV, art. XLII: *Ville de Chaumont et abbaye de Gomer-Fontaine*.

(3) *Description du département de l'Oise*, t. I, p. 127.

(4) M. Graves, dans son *Précis statistique sur le canton de Chaumont*, inséré en 1827 dans l'*Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise*, dit (p. 282) que l'église de Chaumont fut rebâtie en 1417, date qui ne peut s'appliquer à l'édifice actuel. Déjà, en 1867, M. Frion, qui a introduit dans son *Histoire de Chaumont* une assez bonne description de l'église, fait observer l'inexactitude de ce renseignement entièrement dépourvu d'autorité. Mais on peut à bon droit s'étonner de voir la date 1417 admise par un écrivain pourtant familiarisé avec les différents styles du moyen-âge, M. Emmanuel Woillez (*Études archéologiques sur les monuments religieux de la Picardie*, 1843, p. 215, et *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, 1862, col. 35). Dans ce dernier travail surtout, cet auteur a trop souvent pris pour guide les indications de M. Graves, sans se donner la peine de les contrôler: de là de nombreuses erreurs, qu'il eût été facile d'éviter.

L'opinion que nous émettons d'après le style architectonique du monument se trouve d'ailleurs corroborée par le document suivant: « En [mil] cinq cens cinquante-quatre, le seiziesme de febvrier, Monsieur d'Avelonnes, nommé Pâris (Étienne Paris, évêque d'Avelonne, *Abellonensis*), docteur, suffragant de Monseigneur l'archevesque de Rouen, fit la consécration de six autelz en l'église de Saint-Jean de Chaumont, la bénédiction des soubz ailes et cimetièrre de ladicté église, et donna la tonsure à quelques enfans. » (*Mémoire des actes justifiens la possession de Monseigneur l'archevesque sur la parroisse de Saint Jean de Chaumont et ses dépendances*. Arch. de la S.-Inf., G. 1875).

pureté du style, l'édifice est très inférieur à d'autres monuments même contemporains, tels que l'église abbatiale de Saint-Riquier, l'église Saint-Maclou de Rouen, le chœur de Saint-Vincent de la même ville et la nef de l'église de Houdan.

Le plan de l'église, assez vaste, comprend une nef flanquée de deux bas-côtés, un transept peu saillant<sup>(1)</sup>, un chœur accompagné de deux latéraux et un sanctuaire à trois pans entouré d'un déambulatoire. Une tour s'élève en saillie à l'angle sud-ouest, et, près du croisillon nord, le bas-côté du chœur est doublé, de manière à former une travée de chapelle. Ce plan fut assez rarement adopté par les architectes du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. Sauf dans les édifices religieux très importants, le transept fut généralement sacrifié, et le plan le plus en faveur à cette époque fut celui qui comprend trois nefs, flanquées ou non de chapelles, et une abside polygonale non pourtournée. Les spécimens en sont très nombreux dans l'Ile-de-France et en Normandie : il nous suffira de citer les églises d'Attainville, de Groslay, du Mesnil-Aubry, de Mézy, de Montmorency, du Plessis-Gassot, de Survilliers (Seine-et-Oise), de Saint-Eloi de Rouen, de Longpaon et de Carville à Darnétal, de Neuville près Dieppe (Seine-Inférieure), de Pont-de-l'Arche (Eure), de Pont-l'Évêque, de Saint-Jacques de Lisieux (Calvados) et de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).<sup>(3)</sup>

Les principales dimensions, d'après M. Frion, sont les suivantes :

Longueur dans œuvre : 37 mètres.

Largeur du chœur et de la nef, les bas-côtés y compris : 16 mètres.

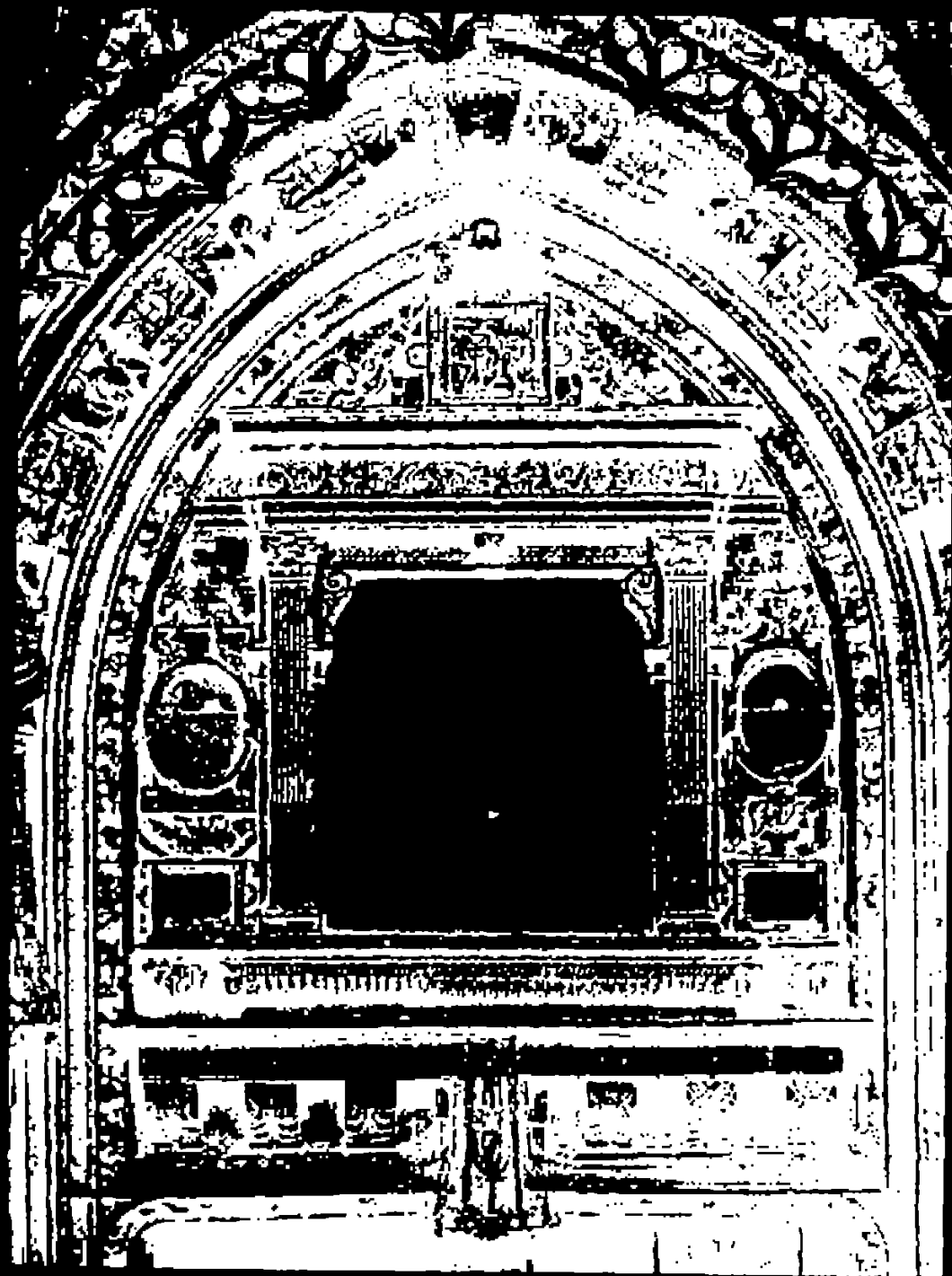
Hauteur sous voûte du chœur et de la nef : 15 mètres ; des bas-côtés, 9 mètres.

L'édifice n'est pas parfaitement orienté suivant la tradition, car son axe longitudinal est dirigé du nord-est au sud-ouest : cette irrégularité est imputable sans doute à l'emplacement choisi. Est-ce pour obvier tant soit peu à cet inconvénient et revenir à l'orientation voulue par la liturgie que l'on inclina sensiblement vers le sud l'axe du chœur ? Est-ce, au contraire, pour symboliser l'inclinaison de la tête du Christ mourant sur la croix que semblable disposition fut adoptée, ici comme dans beaucoup d'autres endroits, d'ailleurs ?

(1) A cause de l'exiguité du terrain.

(2) On le retrouve cependant presque identique dans la jolie église de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), dont l'unique chapelle absidale fut ajoutée à l'époque moderne.

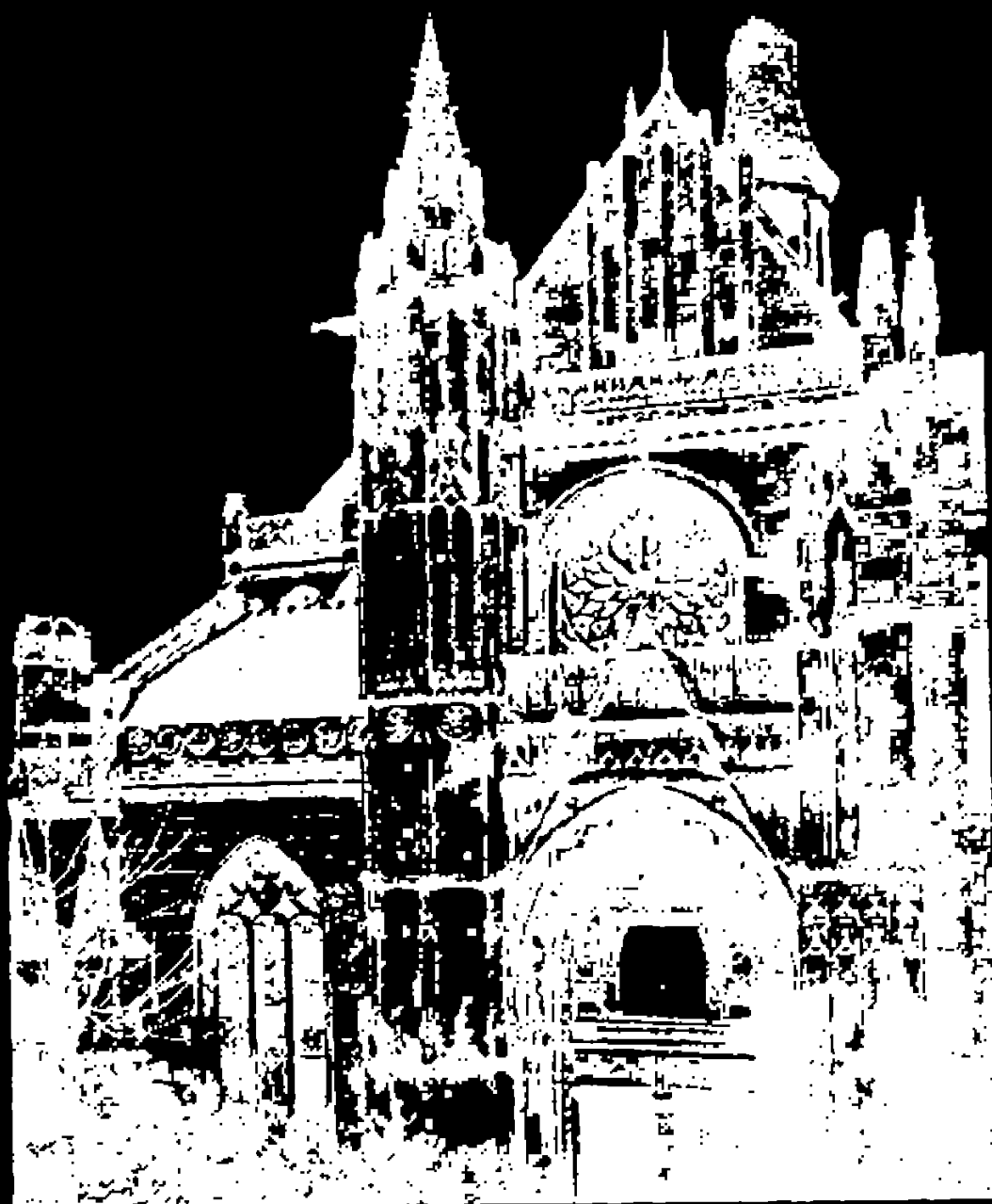
(3) Dans certaines localités, ce plan si simple subit quelques modifications. A Nonancourt, au Neubourg (Eure), à Saint-Lubin-des-Joncherets (Eure-et-Loir), on y ajouta une sorte de déambulatoire mesquin qui, heureusement, ne fit pas école ; à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), on adopta aussi le déambulatoire, mais avec des proportions plus normales, et à Caudebec (Seine-Inférieure) on l'accompagna de chapelles rayonnantes.



*Gliche Martin-Nalon*

Insp. phot. ARON Frères, à Paris.

EGLISE DE CHAUMONT  
TYMPAN DU PORTAIL NORD



*Carte P. Muret-Simon*

*Imp. phot. ARON Lévêq, A Paris.*

## ÉGLISE DE CHAUMONT

PORTAIL NORD

Nous ne saurions le dire. Si les partisans du symbolisme sont nombreux, il convient de faire remarquer que certains archéologues, et non des moins autorisés en la matière, se refusent, malgré de nombreux exemples, à croire à l'intention indiquée.

La nef comprend aujourd'hui trois travées, au lieu des quatre travées dont elle devait se composer<sup>(1)</sup>, et la partie carrée du chœur en comprend deux. Quant aux transepts, ils sont divisés chacun en deux travées inégales.

L'ordonnance intérieure de l'église est fort simple. Les grands arcs, en tiers-point<sup>(2)</sup>, dont le profil se compose de gorges et de moulures prismatiques et arrondies, comme celui des arcades élevées dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, sont supportés par des piliers qui offrent une grande analogie avec ceux de la nef de l'église de Gisors et avec ceux des deux nefs méridionales de l'église de Parnes. Le plan de ces piliers, partout identique, même à l'intertransept, affecte la forme d'un carré dont chaque angle est dissimulé par un fût cylindrique engagé, tandis que les quatre faces sont garnies de moulures donnant en projection la forme d'une accolade. Les chapiteaux, si l'on peut appeler de ce nom une sorte de frise qui semble accrochée aux piles à la hauteur de la naissance des arcs et que surmonte un mince entablement, sont ornés dans la nef<sup>(3)</sup> de feuillages peu élégants, mais présentent dans le chœur plus de variété : on y voit des guirlandes de feuilles, de fleurs et de fruits, des fleurons, des têtes d'anges, des masques grimaçants, des arabesques et même de petits amours. Il faut noter ici qu'à l'exception du pilier placé à droite de l'entrée du chœur, les chapiteaux des piliers de l'intertransept ont des feuillages presque exclusivement gothiques. Toute cette décoration manque de grâce et de légèreté, et l'on peut remarquer, du reste, que dans l'église de Chaumont la sculpture est traitée d'une manière un peu inférieure.

Il n'y a pas de triforium, et un espace de muraille nu sépare le sommet des grands arcs du cordon horizontal sur lequel reposent les fenêtres de l'étage supérieur. Cette disposition alourdit un peu l'effet général, mais elle est moins choquante ici qu'à Montfort-l'Amaury et surtout qu'à la Ferté-Bernard. Les fenêtres, en tiers-point, auxquelles on n'a pas donné de dimensions considérables, ont un remplage fort simple, composé d'un meneau et de deux cintres surmontés d'une sorte d'accolade.<sup>(4)</sup>

(1) La première travée aurait été comprise entre les deux tours.

(2) Par exception, la dernière travée de la nef vers l'est a un grand arc en plein cintre, au nord comme au sud.

(3) Quelques-uns sont restés inachevés.

(4) Dans la nef, ces fenêtres sont obstruées sur une grande partie de leur hauteur par le toit en appentis des bas-côtés.



Les nervures qui soutiennent les grandes voûtes sont formées par l'épanouissement, à la hauteur du cordon des fenêtres, de la demi-colonne placée en avant des piliers. Profilées partout de la même manière, selon l'usage universellement répandu à cette époque, elles offrent la croisée d'ogives et les doubleaux employés durant tout le moyen âge, auxquels sont venus s'ajouter des liernes et des tiercerons, sans formerets. Les voûtes, hardiment jetées, surtout au transept, ne donnent pas cependant l'impression de légèreté cherchée, parce que l'arc brisé décrit par les doubleaux n'est pas suffisamment aigu et parce que toutes les intersections des nervures sont garnies de disques ornés de feuilles, motif peu élégant, malheureusement répété à satiété. On remarque à l'une des clefs de la première travée de la nef des armoiries effacées.

Les latéraux sont recouverts de voûtes présentant à peu près les mêmes motifs d'ornementation que celles du vaisseau principal et du transept : il faut noter cependant l'absence de branches d'ogives. Quelques écussons décoraient les clefs, du côté méridional, mais ils ont été complètement grattés. Les nervures reposent d'un côté sur les piliers décrits plus haut et se réunissent de l'autre en une sorte de mince colonne prismatique engagée dans la muraille. Les fenêtres qui éclairent l'étage inférieur de l'église sont beaucoup plus importantes que celles qui surmontent les grands arcs. Toutes sont en tiers-point, partagées par des meneaux qui supportent de petits cintres, et leur tympan est garni de compartiments de forme ovale ou à double pointe, comme on en rencontre fréquemment dans les monuments où l'on a cherché à fusionner le style gothique et celui de la Renaissance. Les baies ouvrant sur les latéraux de la nef et du chœur possèdent chacune deux meneaux, mais celles du déambulatoire, plus étroites, n'en ont qu'un. Il est intéressant de constater encore que seules les fenêtres percées dans la double travée centrale du déambulatoire et celle qui donne le jour dans la chapelle Saint-Louis, contiguë au croisillon nord, ont leurs divisions sublobées.

Le transept présente à l'intérieur une disposition absolument semblable à celle de la nef et du chœur. Il est éclairé, en outre, à son extrémité nord par une rose ouverte au-dessus du portail, et à son extrémité sud par une longue fenêtre en tiers-point à quatre lancettes arrondies, qui ne produit pas un heureux effet.

Il convient d'insister sur le plan donné par l'architecte à l'extrémité orientale de l'église. A chacune des trois travées de l'abside correspondent deux travées de déambulatoire fermées par un mur qui ne subit aucune brisure. Cette disposition fort simple a l'avantage de multiplier les fenêtres et les contreforts et de donner ainsi aux lignes du monument un aspect mouvementé qui occupe et



*Cliché Martin-Sabon*

Imp. phot. ARON L. et C<sup>o</sup>, Paris.

ÉGLISE DE CHAUMONT

SOMMET DE LA TOUR

satisfait le regard. On la retrouve à Montfort-l'Amaury, à Houdan, à Saint-Germain d'Argentan, à Saint-Séverin, Saint-Merri et Saint-Eustache de Paris<sup>(1)</sup>, mais elle est beaucoup moins fréquente que celle plus simple encore qui consiste à supprimer le déambulatoire et qui fut adoptée non seulement dans les nombreuses églises énumérées plus haut, mais encore dans celles de l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), d'Arques, de Criel, d'Offranville (Seine-Inférieure), de Sérifontaine (Oise), de Beaumont-le-Roger et de Conches (Eure).<sup>(2)</sup>

## II

L'extérieur de l'église de Chaumont ne montre pas ce luxe de décoration prodigué sur les murs de certaines églises de la dernière période gothique, comme celles de Louvres, du Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), de Louviers et de Pont-de-l'Arche (Eure). On se contenta d'apporter le plus grand soin à la construction, pour laquelle on adopta une pierre d'un grain très fin et d'excellente qualité, provenant de carrières peu éloignées, si bien que l'édifice est aujourd'hui encore presque partout d'une parfaite solidité. La façade occidentale n'a jamais été bâtie : elle devait s'ouvrir entre deux grosses tours carrées, dont l'une, celle de droite, a seule atteint son achèvement ; les assises de l'autre, montées seulement jusqu'à une hauteur de 4 ou 5 mètres, disparurent vers 1838. La tour actuelle est une belle construction que nous croyons pouvoir attribuer au règne de Henri II. Le style de la Renaissance y fut seul employé. Comme dans la plupart des clochers élevés suivant ce nouveau système, l'aspect général est lourd, et la tour de Chaumont peut même sembler inférieure sous le rapport de l'élégance à celle bien connue de l'église de Chars, mais elle l'emporte, à notre avis, par la pureté des lignes et la sobriété de l'ornementation. Chaque angle est épaulé par deux contreforts terminés en pilastres ioniques, et à l'angle nord-ouest s'élève, en outre, une tourelle d'escalier octogonale, dont les angles sont eux-mêmes dissimulés par de petits contreforts et dont le sommet porte une calotte hémisphérique. A la base de cette tourelle, on remarque quelques petits culs-de-lampe sans intérêt. La tour est divisée à l'extérieur en trois étages simulés. Le rez-de-chaussée, qui reçoit le jour au sud par une baie en cintre surbaissé, paraît avoir été l'objet d'une réparation importante. Le second étage est maçonné en briques,

(1) A Houdan, le déambulatoire s'augmente de chapelles construites, il est vrai, d'après le principe que nous indiquons. A Saint-Séverin, à Saint-Eustache, disposition identique, mais avec double bas-côté pourtournant ; dans la dernière église, le développement du plan se fait d'une manière très régulière et très logique.

(2) On sait que ce plan caractérise un très grand nombre d'églises allemandes de la dernière période gothique.

dont quelques-unes ont été couvertes d'un enduit bleuâtre, usage souvent adopté au xvi<sup>e</sup> siècle. Il se trouve éclairé par trois fenêtres en cintre surbaissé entourées de moulures creuses et ouvertes sur les trois faces est, sud et ouest. La pierre reparaît à l'étage supérieur, qui est percé sur chaque face de deux longues baies en cintre surbaissé ornées de moulures arrondies. Au-dessus règne un entablement d'un bon profil dont la frise est couverte de palmes alternativement droites et renversées. Une balustrade de pierre entoure la plate-forme et de petits vases garnissent les angles. On aperçoit des écussons mêlés à la frise ou placés contre la balustrade : l'un d'eux, entouré du cordon de Saint-Michel, portait les armes de France ; un second est blasonné de trois pals, avec un canton senestre chargé d'une étoile à six rais, et surmonté d'un heaume ; un troisième, écartelé, porte sur le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> quartier une vache passant, sur le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trois roses 2 et 1 ; les autres sont effacés. (1)

D'après le projet de l'architecte, la tour, à l'intérieur, devait être partagée en deux étages par une voûte sur nervures, et une seconde voûte semblable devait supporter la plate-forme du sommet. Aucune de ces deux voûtes n'a été construite, et la tour est recouverte aujourd'hui d'une toiture quadrangulaire très obtuse, dissimulée au regard par les balustrades.

L'élévation latérale de l'église se compose de deux étages, formés le premier par les bas-côtés et le second par le vaisseau principal. Des contreforts contre lesquels sont appliqués de lourds clochetons ou pinacles carrés renforcent les murs des latéraux, tandis que des arcs-boutants simples, appuyés sur des culées dont le sommet, profilé en pignon, porte une sorte d'arc en plein cintre ajouré, épaulent les murailles supérieures, au-dessus desquelles règne une balustrade d'un dessin géométrique et régulier. Une balustrade semblable couronne les bas-côtés du chœur et le déambulatoire ; toutefois, la toiture de la chapelle Saint-Louis s'appuie directement sur un bahut décoré de médaillons circulaires. La plupart de ces médaillons ne contiennent que des rosaces de feuillage, mais deux d'entre eux offrent des écussons : l'un est armorié des trois pals et du canton chargé d'une étoile, déjà signalés au sommet de la tour ; l'autre est chargé d'une large coquille ou d'un peigne. Entre ces deux écussons et séparés eux-mêmes par un fleuron, deux médaillons encadrent deux bustes se regardant : l'un, à gauche, est celui d'un jeune homme, presque d'un enfant ; l'autre rappelle beaucoup le profil traditionnel du roi François I<sup>er</sup>. Les balustrades sont coupées entre les travées par des clochetons décorés de crochets, mais le sommet de tous ces clochetons a été

(1) M. Frion a reconnu une branche de laurier sur un écusson placé au sud. Nous n'avons pu parvenir à identifier ces différentes armoiries.

détruit, sauf au nord de la nef, où ils ont conservé l'aspect de blocs non épanelés. Les contreforts de la partie orientale de l'église affectent une disposition à peu près identique à celle plus haut indiquée. Cependant le contrefort placé à l'angle de la chapelle Saint-Louis et un autre contrefort voisin, faisant face l'un et l'autre à l'escalier qui monte de la ville à l'église, sont garnis chacun d'une vaste niche que surmonte un dais richement orné dans le style flamboyant. Au sommet de l'un des dais on remarque une course de fleurs de lis, et le cul-de-lampe placé au-dessous montre un calice enlevé au ciel par deux anges à l'aide d'une corde. Sur l'autre cul-de-lampe était un écusson surmonté d'un heaume à lambrequin.

La façade élevée à l'extrémité du croisillon nord est à l'extérieur la partie la plus élégante de l'église et celle qui reçut le plus grand luxe de décoration. Elle fut évidemment inspirée par le beau portail septentrional de l'église de Gisors, construit de 1515 à 1523, et il est permis de croire qu'elle est due aux mêmes artistes<sup>(1)</sup>. Un examen attentif révèle dans le plan, dans l'ordonnance générale, dans le caractère de la sculpture et jusque dans les motifs de l'ornementation, de nombreuses similitudes entre les deux édifices. La façade de Chaumont est, du reste, postérieure à celle de Gisors : la Renaissance commence à s'y mêler à l'ornementation, qui à Gisors est exclusivement gothique, et nous ne croyons pas que le portail de Chaumont ait été commencé avant 1520 ni terminé avant 1530.

Un porche occupe le rez-de-chaussée. Il se compose d'une haute arcade en tiers-point, à plusieurs voussures, reposant sur des pieds-droits très ébrasés, garnis chacun d'une niche, dont le socle, richement décoré de panneaux et d'arcatures en application, ne supporte plus aucune statue, et dont le dais présente aussi une grande délicatesse d'ornementation. L'arc extérieur, garni de feuillages très habilement découpés et d'élégants festons à jour, protège une série de niches avec socles et dais flamboyants, qui suivent les contours de la voûte et abritent huit petites figures dans lesquelles il est facile de reconnaître des Apôtres.<sup>(2)</sup>

(1) Elle offre également une grande analogie avec le portail de l'église de Parnes (Oise).

(2) Les deux statuets placés aux extrémités sont debout : celle de droite, à la longue barbe, a perdu ses attributs, mais on peut présumer qu'elle tenait un livre et une épée, et l'on y reconnaît d'ailleurs le type habituel de saint Paul ; l'autre, qui tient une massue et un livre, représente saint Jacques-le-Mineur. Tous les autres personnages sont assis et barbus, à l'exception de saint Philippe, qui n'a que d'énormes moustaches. En voici la liste, en allant de gauche à droite : 1. saint Barthélemy, avec un livre et un coutelas pour attributs ; 2. saint Jacques-le-Majeur (un livre ouvert et un bâton de pèlerin) ; 3. saint Philippe (un livre ouvert et une croix latine) ; 4. saint Mathias (ou saint Barnabé), avec un livre ouvert et une hallebarde ; 5. saint ..... (les attributs ont disparu) ; 6. peut-être saint Mathieu, tenant sur ses genoux un livre fermé ou une pierre. La plupart de ces sujets sont accompagnés de phylactères anépigraphe.

La porte, en arc surbaissé, partagée en deux baies par un trumeau décoré d'une niche, est entourée d'une gorge profonde où court une guirlande de feuilles de vigne et de grappes de raisin qui se termine à chacune de ses extrémités par un quadrupède mutilé<sup>(1)</sup>. Les vantaux appartiennent à une époque contemporaine de la construction : ils sont très sobrement divisés en panneaux à peine entourés de quelques légères moulures caractéristiques et munis de gros clous à tête ronde.<sup>(2)</sup>

Le tympan du portail est orné dans le style de la Renaissance. Cette partie de l'édifice ne reçut sa décoration actuelle qu'une fois le portail complètement terminé et même plus tard encore, car le tympan était primitivement ajouré et garni d'un remplage, disposition élégante qui fut fréquemment adoptée par les architectes du xvi<sup>e</sup> siècle. Immédiatement au-dessus du linteau, six consoles feuillagées soutiennent un petit entablement occupant toute la largeur de l'arcade et sur lequel repose une sorte de tombeau ou d'autel orné de cannelures et de feuilles d'acanthé. Ce socle devait certainement supporter un vaste sujet sculpté, auquel eût servi de cadre une sorte de portique dont les deux pilastres composites soutiennent un entablement complet, à frise ornée de rinceaux, d'anges et de têtes humaines. Nous ignorons si cet emplacement a jamais reçu un bas-relief : il n'en reste aujourd'hui aucune trace, non plus que de l'inscription qu'on y avait peinte à la Révolution : *Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme*<sup>(3)</sup>. Une guirlande végétale délicatement fouillée entoure le tympan, et à la clef de l'arc apparaît en buste Dieu le Père, représenté avec une barbe pointue et une chevelure partagée en quatre grosses mèches. Sous cette figure, un cartouche carré, occupant le sommet du tympan, contient un petit bas-relief, la décollation de saint Jean-Baptiste, et de chaque côté on voit d'autres cartouches vides, de forme carrée ou ovale, décorés de pentes de fleurs et de fruits, ainsi que de têtes d'anges. Toute cette décoration, quelque peu indigeste, présente de l'analogie avec celle qui surmonte l'une

(1) La statue de saint Jean-Baptiste se trouvait au trumeau et celles de saint Jean-l'Évangéliste et de saint Pierre occupaient les deux niches latérales. Millin, qui nous apprend ces détails, ajoute : « Toutes ces figures, *quoique plus modernes que l'architecture*, sont lourdes et mal faites. »

(2) A l'extrémité ouest de la nef s'ouvre une porte plusieurs fois agrandie, qui possède encore des boiseries décorées assez grossièrement d'arabesques et de médaillons à personnages. M. Danjou a fait mention de ces sculptures dans un travail intitulé : *Recherche sur le style et l'ornementation des portes d'église* et inséré en 1843 dans le t. VI des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie* (cf. p. 477).

(3) Frion, *op. cit.*, p. 41. — En décrivant le portail de l'église, Millin s'exprime ainsi : « Au-dessus est un grand panneau orné d'arabesques assez bien faites. » Il est donc à croire que le bas-relief projeté ne fut jamais exécuté, bien que M. Frion suppose (p. 41, note) qu'il y avait là un Baptême de Notre-Seigneur.



*Cliché Martin-Sabou*

*Imp. phot. ARON LAFITE, à Paris.*

## EGLISE DE CHAUMONT

INTÉRIEUR. PRIS DU BAS-CÔTÉ SUD.

des deux petites portes du grand portail de Gisors et rappelle aussi certains motifs du portail de Montjavoult. Ce fut très probablement vers l'année 1560 que ces travaux furent exécutés.

Au-dessus de l'arcade du portail s'élançait un gâble aigu dont les deux rampants traversent un double rang de petites arcatures flamboyantes, les premières seulement simulées et les secondes ajourées et servant de balustrade à une galerie ménagée en cet endroit. Ce gâble supportait autrefois une statue de saint Jean-Baptiste.

L'étage supérieur du portail est occupé par une rose flamboyante, composée d'une multitude de compartiments très exigus et encadrée par un arc en plein cintre orné de festons. Le diamètre de cette rose n'est pas très considérable, et l'aspect général du portail eût peut-être gagné à lui voir donner plus d'importance.

Le pignon, à la base duquel règne une balustrade à multiples arcatures, est divisé verticalement par cinq petits contreforts plats, autrefois couronnés de clochetons et entre lesquels sont simulées des niches à coquilles.<sup>(1)</sup>

Un contrefort peu saillant, décoré à sa base de deux fausses niches à dais flamboyants, plus haut de légères arcatures, au sommet d'un de ces petits frontons en accolade brisée si communs dans les derniers monuments gothiques, et terminé par un clocheton à crochets, consolide le portail à droite, tandis qu'à gauche s'élève une tourelle d'escalier polygonale qui mérite d'être décrite à part.

Chacun des angles de cette tourelle est marqué par un petit contrefort arrêté en encorbellement au niveau des niches que forment, à la partie inférieure, des dais et des culs-de-lampe saillants, décorés les premiers de motifs flamboyants et de coquilles, les seconds d'élégantes arabesques. A mi-hauteur, on rencontre une ligne de médaillons faisant suite à ceux de la chapelle Saint-Louis et remplis de simples rosaces de feuillage; puis une course de festons fleurdelisés. La partie située au-dessus est ornée en application d'arcatures et de frontons en accolade brisée. Enfin la tourelle se termine par un clocheton aigu orné de petits frontons flamboyants et de crochets, à la base duquel tourne une balustrade de même style, placée un peu plus haut que celles du croisillon.

L'extrémité du croisillon sud, percée d'une très longue fenêtre en tiers-point que partagent trois meneaux<sup>(2)</sup>, est épaulée à chaque angle par deux contreforts et ne possède pas d'entrée.

Au point de rencontre des grands combles de l'édifice s'élève un petit clocher octogonal en bois, à jour, couvert par une toiture en forme de cloche allongée.

(1) Une disposition identique existe dans un certain nombre d'églises picardes, notamment au croisillon nord de l'église de Montigny-lès-Maignelay (Oise).

(2) Cette fenêtre a été légèrement raccourcie à l'époque moderne et son remplage a, croyons-nous, subi quelques modifications.



### III

L'église de Chaumont ne renferme pas d'objets mobiliers ayant une très grande valeur artistique<sup>(1)</sup>. Seules, les stalles méritent d'attirer l'attention. Exécutées au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle pour l'église de Gisors, dans un style encore tout gothique, elles furent vendues le 14 juillet 1721 par les marguilliers de cette paroisse à l'église de Chaumont, qui n'en utilisa qu'une partie<sup>(2)</sup>. Six stalles occupent, de chaque côté du chœur, la largeur de la première travée. Elles offrent des sujets sculptés d'une façon naïve, mais dans lesquels se cachent des pensées morales ou des intentions satiriques assez piquantes. Les parclozes des stalles méridionales portent de petits personnages assis, qui ont malheureusement été mutilés : on reconnaît encore un guerrier, un moine, un homme barbu vêtu d'une longue robe et portant une hotte pleine de provisions (peut-être un moine mendiant) ; un ange, les bras croisés sur la poitrine ; un personnage barbu vêtu d'une robe et coiffé d'une sorte de turban, et un porc ou un sanglier. Les miséricordes sont également décorées, ici de feuillages déchiquetés dans le goût du xv<sup>e</sup> siècle, là d'un homme aux prises avec une truie, plus loin d'un riant visage de jeune fille accolé à une hideuse tête de mort, etc. — Au nord, pareille diversité. Nous voyons sur les parclozes un guerrier couvert d'une robe, armé d'un coutelas et tenant une tête coupée (probablement Judith), des monstres ailés, un joueur de biniou chaussé de souliers à la poulaine, et sous les miséricordes un cygne, des feuillages découpés, un ange tenant un luth, un animal fantastique et deux moines lisant dans un même livre. A cause de la plus grande largeur de la travée du côté du nord, conséquence de l'inclinaison vers le sud de l'axe du chœur, aux six stalles on a ajouté une petite porte de clôture décorée de fenestration flamboyantes. — Quant aux appuis, ils ont partout été remplacés par une boiserie moderne.

(1) Le retable en bois peint et doré représentant la Passion qui surmonte aujourd'hui le maître-autel de l'église du Vaumain décorait autrefois l'église de Chaumont. Ce fut M. Dupille, propriétaire du château du Vaumain, qui négocia, vers le commencement du siècle, l'échange de ce retable contre le sommier actuel de l'orgue de Chaumont. M. le curé du Vaumain ne croit pas qu'il existe aucune pièce justificative de cet échange, mais les habitants de la paroisse sont unanimes à affirmer l'authenticité du fait. Nous ferons remarquer que Millin, qui a décrit l'église de Chaumont avec quelque détail, ne fait pas même mention du retable dont il s'agit.

(2) Archives de l'église de Gisors. (Communication de M. l'abbé Blanquart).



*Clément Martini-Sabon*

Imp. phot. ARON Frères, à Paris.

## ÉGLISE DE CHAUMONT

UNE STALLE

Les stalles qui garnissaient le chœur de l'église de Gisors au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle formaient un ensemble beaucoup plus important : nous ignorons la destinée du surplus<sup>(1)</sup>, mais nous ne devons pas oublier de décrire les deux stalles isolées, placées à l'entrée du chœur de Chaumont, et qui à Gisors étaient celles du curé et de son vicaire. Leurs parclozes forment naturellement de véritables panneaux qui sont couverts de bas-reliefs sortis d'un ciseau assez médiocre : ce sont, au sud, sainte Catherine d'Alexandrie, représentée foulant aux pieds un prince couronné, et David vainqueur de Goliath ; au nord, sainte Marguerite, avec le dragon vaincu par elle, et le sacrifice d'Abraham. Les miséricordes ne montrent que des feuillages découpés.

Continuons l'examen du mobilier. Les statues polychromes qui ont été appliquées il y a quelques années contre les piliers de la nef et du chœur sont propres uniquement à nous rappeler qu'autrefois Millin<sup>(2)</sup> signale une semblable disposition. « Chaque colonne de l'église, dit-il, est chargée d'une statue grande comme nature : ces statues représentent les douze Apôtres, saint Charles Borromée, les trois rois et saint Louis ; ces figures ne valent pas mieux que celles du portail, excepté celle de saint Louis, qui est plus ancienne et mieux exécutée. »<sup>(3)</sup>

La cuve ovale des fonts baptismaux, ornée de godrons, ne remonte sans doute qu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Elle est supportée par un piédestal de même forme, enveloppé de larges feuilles d'acanthé, avec deux têtes d'anges aux ailes éployées. La chaire et le banc-d'œuvre sont des menuiseries du xviii<sup>e</sup> siècle. La tribune de la chaire est ornée d'un saint Jean baptisant Notre-Seigneur, tandis qu'un saint Martin en costume d'évêque se voit sur le panneau du fond<sup>(4)</sup>. Ces figures sont en bas-relief. Le maître-autel, en pierre, appartient à la même époque : sur la porte du tabernacle, qui est garni de colonnettes torses, apparaît le bon Pasteur sculpté égale-

(1) Une partie en fut supprimée en 1854, nous apprend M. Frion; cette partie comprenait les stalles du premier rang. « On y remarquait, dit l'auteur dont nous parlons (p. 67), des bas-reliefs grossièrement sculptés, des scènes de l'Écriture sainte, entr'autres Adam et Eve cachant de leurs mains leur nudité, Caïn tuant Abel, etc., etc. »

(2) *Op. cit.*, p. 4.

(3) Millin continue en décrivant la statue de saint Louis : « Ce prince est représenté en habits royaux du temps de Louis XI ou Louis XII ; il a son chaperon sur la tête, un manteau royal sur le bord duquel on lit en lettres gothiques SAINCT LOUIS, et des souliers très larges et arrondis par le bout ; le sculpteur a aussi jugé à propos de le décorer de l'ordre de Saint-Michel. Cette statue est au coin de la chapelle dédiée à ce pieux roi, qui est dans la croisée de l'église, à droite. » Cette chapelle est aujourd'hui celle de la sainte Vierge.

(4) Ce panneau provient, nous a dit M. le curé-doyen de Chaumont, de l'ancienne église de Saint-Martin de Chaumont.

ment en bas-relief<sup>(1)</sup>. Derrière cet autel, une châsse moderne, sans aucune valeur, renferme le corps de sainte Fortunée.<sup>(2)</sup>

Il nous suffira d'énumérer les tableaux qui décorent les murs de l'église. A part une bonne petite toile du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant *l'Adoration des Bergers*, et un *saint Jean-Baptiste* vu à mi-corps, dont la tonalité un peu sourde, le dessin distingué et la tête belle et fière, mais d'un manque d'énergie voulu, font penser aux dernières productions de l'école bolonaise<sup>(3)</sup>, — ce sont tous, en effet, des ouvrages modernes que nous ne décrirons pas : *La Mise au tombeau* (contre la tribune de l'orgue, au bas de la nef), « donné par le gouvernement à l'église et fabrique de Chaumont, le 31 mai 1840, sur la demande de M. le marquis de Mornay, député de l'Oise ; » — *le Christ en croix* (croisillon nord), « donné le 8 septembre 1848 par les héritiers de M. l'abbé Fourgon, décédé curé de Chaumont ; » — *Saint Louis adorant les Saintes Reliques* (au retable de la chapelle Saint-Louis)<sup>(4)</sup> ; — *le Baptême du Christ* (bas-côté sud, contre le clocher, autrefois à l'abside), signé PAVL CESAR GARIOT 1847, « donné par le gouvernement, sur la demande de M. le comte de la Ferronnays ; » — *la Vierge immaculée*, signée d'un monogramme formée d'une L et d'une M (dans la chapelle de la Vierge).<sup>(5)</sup>

#### IV

Toutes les fenêtres de l'église de Chaumont étaient garnies autrefois de verrières peintes, pour la plupart contemporaines du

(1) Ce maître-autel est sans doute celui qui existait au moment de la Révolution, car Millin fait observer « qu'il n'offre rien de remarquable. » — Dom Toussaints du Plessis (II, 287) remarque qu'à l'église de Chaumont « le Saint-Sacrement est conservé, non dans un tabernacle, ni dans un ciboire suspendu, mais dans une petite tour à jour bien travaillée, voisine de l'autel, du côté de l'Évangile. » Il ne reste aucune trace de cet édicule.

(2) La relique était placée au même endroit avant la Révolution. « On voit derrière le chevet de l'autel, dit Millin, une châsse qui renferme le corps entier de sainte Fortunée, martyrisée à Rome. Elle a été envoyée par frère Joseph Eusan d'Aquilée, de l'ordre des hermites de Saint-Augustin, évêque de Porphyre, assistant du Saint-Siège et préfet du trésor apostolique. » Cet envoi avait été fait en 1678, non à l'église de Saint-Jean, mais au couvent des Cordelières, dit de Sainte Elisabeth, et la châsse ne fut transportée dans l'église paroissiale qu'en 1774, quatre ans après la suppression du monastère (cf. Frion, *op. cit.*, p. 196).

(3) Ces deux tableaux sont suspendus dans le croisillon nord.

(4) Contre le pilier situé à l'entrée de cette chapelle, est peinte sur bois l'inscription suivante : « Le tableau de S<sup>t</sup>-Louis, roi de France, ornant cette chapelle, a été donné à l'église et fabrique de Chaumont (Oise), par M. le comte de Chaumont-Quitry. le 16 mai 1846. »

(5) L'auteur de ce tableau, qui le donna à l'église en 1855, est M. Léopold Dubois de Moulignon.

On a placé récemment près des fonts baptismaux, après l'avoir nettoyée, une toile du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle représentant le *Baptême du Christ*, et jusqu'alors conservée dans l'église, en un endroit très défavorable. Les personnages, de très petites dimensions, sont placés dans un paysage qui évoque immédiatement le souvenir de Claude Lorrain. Rien n'autorise cependant une attribution au maître lui-même, mais le tableau appartient incontestablement à son école.

monument, et dont Millin parle avec beaucoup d'éloges<sup>(1)</sup>. Malheureusement, de cet ensemble important il n'est resté que des fragments. On peut se demander quelle cause provoqua, au xv<sup>e</sup> siècle, le concours de bonnes volontés et l'émulation généreuse qui, en moins de cinquante années, permirent d'élever à Chaumont une église de vastes dimensions et de la décorer aussi somptueusement. L'édifice n'était pas achevé, et déjà des vitraux garnissaient les fenêtres du déambulatoire. Nous allons décrire les panneaux encore existants.

Il ne subsiste aucune trace de verrières aux fenêtres hautes de la nef, et celles du chœur n'ont conservé que d'insignifiants débris, où l'on distingue un saint André, qui faisait probablement partie d'une série d'Apôtres, une Annonciation et des morceaux d'un Arbre de Jessé qui devait se trouver dans une fenêtre des bas-côtés.<sup>(2)</sup>

(1) Cet archéologue ayant vu en place tous les vitraux de l'église, il nous paraît intéressant de reproduire ses observations, sans nous associer, bien entendu, à son attribution à Jean Cousin de l'*Adoration des Mages* : « L'histoire de saint Louis est peinte sur un vitrail dans seize panneaux (il s'agit ici de la grande fenêtre du croisillon sud). Cette peinture sur verre est de la fin du seizième siècle ; elle est fort belle. On remarque surtout les panneaux du bas, qui représentent saint Louis à Royaumont, aux pieds d'un abbé rongé d'écrouelles ; ce prince sur son trône, portant des lois sévères contre les blasphémateurs, et enfin faisant exécuter ses jugements contre eux. Dans ce dernier tableau, le bourreau est vêtu d'un pourpoint et d'un pantalon fort justes, comme on les portait du temps de Henri II et des rois ses successeurs ; ce bourreau et le patient à qui l'on perce la langue d'un fer chaud sont très bien dessinés ; l'architecture du fond est fort riche ; elle est d'un genre antique ; la perspective et les jours en sont si bien observés qu'ils font illusion.

« On voit encore dans cette église d'autres vitraux qui sont fort bien peints. A côté de la sacristie, il y en a un qui représente l'Adoration des Mages ; le dessin et la couleur de ce vitrail indiquent qu'il est de Jean Cousin ; plus loin on en voit un qui représente la Pâque des Juifs ; un autre, dans le fond de l'église, représente l'histoire de la chapelle de Lorette ; à côté de celui-ci, il y en a un autre où deux bourgeois sont peints dans le costume du xv<sup>e</sup> siècle, à genoux devant un prie Dieu : au bas est écrit en lettres gothiques : *Charles Moussette et Pernelle Turin, sa femme, ont donné cette voirrière. Priez Dieu pour eux* ; sur la vitre à côté sont peints deux personnages dans le même costume et dans la même position. Derrière Charles est saint Charlemagne, son patron ; sainte Marguerite et sainte Catherine, patronnes des deux femmes, sont aussi derrière elles. Au bas, on lit : *Charles Moussette et Marguerite . . . sa femme, et Catherine Caumont, sa femme en secondes noces, ont donné cette voirrière.*

« Il y a encore un vitrail de l'autre côté de l'église : il représente la vie de saint Jean-Baptiste ; il est aussi beau que les autres. » (*Ant. nat.*, p. 5).

(2) Les fenêtres supérieures de l'église ne sont pas assez vastes pour recevoir une aussi importante composition. Le silence de Millin n'infirmes pas notre idée, puisque, parmi les verrières encore existantes, il en est dont il ne parle pas.

Depuis la rédaction de cette notice, les fenêtres du chœur ont reçu des vitraux dus au talent de M. Roussel, peintre-verrier à Beauvais. Voici l'indication des sujets : Fenêtre centrale de l'abside : la Cène.

Première fenêtre à droite de la précédente : l'*Apparition de Lourdes*. — Deuxième fenêtre : *Saint François-Xavier évangélisant les Indiens*. — Troisième fenêtre : *Saint Vincent de Paul recueillant des enfants*.

Première fenêtre de gauche de la fenêtre centrale : *Apparition de N.-S. à la B. Marguerite-Marie*. — Deuxième fenêtre : *Saint Victor condamné au supplice pour avoir renversé l'autel de Jupiter*. — Troisième fenêtre : *Enlèvement d'Élie sur un char de feu*.

De même, les vitraux des collatéraux de la nef ont presque entièrement disparu. Il n'en reste que des épaves, entre autres une Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, avec un tympan où l'on voit les instruments de la Passion sur un fond semé de larmes. Ces fragments, dont le style est extrêmement lourd, sont postérieurs aux fenêtres de la partie orientale de l'église et ne remontent sans doute qu'aux dernières années du xv<sup>e</sup> siècle. Au sommet de l'une des fenêtres du côté nord, on peut voir aussi un très petit panneau représentant Dieu le Père assis, tenant devant lui la croix sur laquelle son divin fils est crucifié, tandis que le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, plane au-dessus de la tête de Jésus. Ces représentations de la Trinité eurent une certaine vogue au xv<sup>e</sup> siècle.

La petitesse des compartiments de la rose du croisillon nord n'a pas permis d'y placer de composition : la partie centrale est de couleur rouge, la circonférence de couleur bleue, et une tête d'ange est placée dans chacun des deux écoinçons ménagés sous la rose.

La grande fenêtre du croisillon sud a reçu, en 1869, un vitrail à rinceaux, signé Hirsch, qui a le tort d'accentuer encore, par sa disposition, le mauvais effet que produisent les interminables meneaux de cette baie<sup>(1)</sup>. Mais l'une des fenêtres latérales du même croisillon a conservé un panneau ancien, d'un bon coloris et d'un dessin assez correct, représentant le martyr d'une sainte. Elle est agenouillée, les mains jointes; le bourreau, debout derrière elle, saisit d'une main sa chevelure et de l'autre s'apprête à lui trancher la tête avec un large cimeterre. Au fond, à droite, un personnage richement vêtu préside au supplice. Dans le bas est rangée la famille donatrice : le père, vêtu d'une robe violette, la mère, un fils et quatre filles. L'écusson qui les accompagne est blasonné d'azur à trois pals d'or.<sup>(2)</sup>

C'est au pourtour du chœur que sont restés les panneaux les plus remarquables et les mieux conservés. La première fenêtre que l'on rencontre en quittant le croisillon nord est celle qui éclaire la chapelle Saint-Louis. Il n'en subsiste que la partie supérieure, formée de morceaux rapportés. D'abord un saint Michel terrassant le démon, représenté sous la forme humaine, couvert de poil, avec des pattes d'oiseau, une tête de coq et des cornes; puis une suite de donateurs agenouillés : un homme vêtu d'une robe violette, suivi de son fils; derrière lui, debout, son saint patron, barbu

(1) C'est dans cette fenêtre que se trouvait le vitrail de saint Louis, décrit par Millin, et dont il était resté des débris jusque vers 1855.

(2) Rappelons qu'un écu portant trois pals figure à la tour et à l'extérieur de la chapelle Saint-Louis. Il y a, en outre, un canton senestre, mais nous n'affirmerions pas que ce canton n'ait jamais existé sur la verrière.

et tenant une croix processionnelle<sup>(1)</sup>; la femme et trois filles. Une draperie verte sert de fond. On a complété cette fenêtre par un Mariage de Saint-Louis, exécuté en 1889 par M. Roussel, de Beauvais, qui a restauré la partie ancienne.<sup>(2)</sup>

Les trois fenêtres suivantes contenaient la vie du saint patron de la paroisse, mais il ne subsiste que la moitié supérieure de deux d'entre elles. Chose étrange, ces deux verrières, qui sont d'ailleurs les plus intéressantes de l'église, ne paraissent pas de la même main. Dans l'une comme dans l'autre, les couleurs ont une égale vivacité, mais le dessin de la première est supérieur à celui de la seconde. — La première fenêtre est occupée par les premiers épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste. Dans le tympan, l'ange annonce à Zacharie qu'il lui naîtra un fils : cette scène se passe dans le Temple, au fond duquel on aperçoit l'Arche, grand coffre doré, orné de consoles et de caissons. Le grand panneau de la naissance du Précurseur, placé au-dessous, a été composé avec une singulière habileté. Au centre, Élisabeth, étendue dans un vaste lit recouvert de riches draperies vertes, vient de mettre au monde celui qui annoncera la venue du Fils de Dieu. Des femmes s'empresent autour d'elle ; une autre, revêtue d'une éblouissante robe rouge, est assise au pied du lit, tandis qu'à droite des servantes sont occupées à laver l'enfant dans un grand bassin godronné. A gauche, au premier plan, le grand-prêtre écrit sur une tablette le nom de Jean. Le mobilier de l'appartement est fort curieux à examiner : le lit, assez bas, se relève en volute du côté de la tête, avec un faune-cariatide pour ornementation, et sur un buffet, derrière Zacharie, sont rangées d'élégantes amphores et des vases à long col<sup>(3)</sup>. — Au sommet de la quatrième fenêtre<sup>(4)</sup>, qui figure la décollation de Saint-Jean, la date de

· 1 · 5 · 4 · 7 ·

se lit sur un cartouche coupé en deux par un meneau. Vers la droite, au premier plan, le saint, genou en terre et les mains jointes, a gardé sur ses épaules un manteau rouge aux tons éclatants, pendant qu'à gauche l'exécuteur, debout, vêtu d'une veste de couleur verte et d'un haut-de-chausses bleu, brandit une longue épée. Hérode et Salomé contemplant la scène au second plan, à

(1) M. Frion dit à tort une croix à double croisillon.

(2) Pour des convenances particulières, on a transformé en un saint Denis le saint qui portait une croix.

(3) Suivant M. Frion, le baptême du Christ et saint Jean dans le désert étaient représentés dans la partie inférieure de la fenêtre.

(4) Cette fenêtre est séparée de celle précédemment décrite par une autre qui a reçu tout récemment un petit vitrail de la Prédication de Saint Jean.

droite : le roi, richement vêtu, tient son sceptre de la main gauche ; Salomé porte un grand plat, dans lequel elle recueillera la tête du baptiseur. On aperçoit dans le fond, à l'intérieur d'un palais à colonnes, les convives restés à table, et à gauche des musiciens égayant le repas par le son des instruments. Les donateurs du vitrail, agenouillés au-dessous, se détachent sur une tenture de couleur bleue : à droite est le chef de la famille, vêtu d'une ample robe violette, et derrière lui son jeune fils ; à gauche se trouve la femme.

Au tympan de la cinquième fenêtre, le Soleil et la Lune apparaissent sur un ciel semé d'étoiles.

La sixième fenêtre n'est composée que de débris. On y lit une légende qui ferait croire que l'église de Chaumont possédait une verrière dans laquelle se trouvaient figurées l'histoire et les pérégrinations de la maison de Nazareth :

*La plus que digne chapelle de laurette  
Est la chambrette on (sic) receut saintement  
Marie sacrée et vierge pure et nette  
De [Gabriel] le salut humblement.*

L'Annonciation qui se voit dans la même fenêtre serait un fragment de cette vaste composition, tandis qu'un fragment d'inscription : **fons ortorum** prouve l'existence d'une autre verrière représentant les emblèmes de la Vierge. (1)

Plus loin, dans la septième fenêtre, est représentée la rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la Porte Dorée. Ce tableau, peint dans une gamme assez claire, laisse beaucoup à désirer au point de vue du dessin (2). La sainte se jette dans les bras de son mari avec un mouvement contre nature. On voit le Temple, édifice à colonnes composites, au bord duquel le grand-prêtre repousse les offrandes de Joachim, qui se retire couvert de confusion, et l'on aperçoit dans le lointain le messager céleste consolant le vieillard.

La huitième fenêtre n'a conservé qu'une Adoration des Bergers, qui a été entièrement refaite il y a longtemps déjà, et au-dessous de laquelle on lit une légende latine en caractères gothiques dont voici le texte :

(1) Cette description est faite sur des notes prises en 1885. Aujourd'hui, la cinquième fenêtre comprend deux sujets modernes de M. Roussel : la Vierge donnant le rosaire à Saint Dominique et la Vierge entourée de ses attributs. La sixième fenêtre, restaurée et complétée par le même artiste, représente toujours l'Annonciation, avec l'inscription en vers.

(2) Il a été restauré il y a une trentaine d'années.



*Jam noua progenies celo dimittitur alto. Virg[ile]  
Dux natus est nobis et fili[us] datus est nobis. Isa[ie]*

*Transeam[us] usq[ue] bethleem et videam[us] hoc verbum  
Quod factu[m] est [quod] fecit dñs<sup>(1)</sup> et ostendit nobis. Luc*

Enfin, après une baie renfermant un vitrail posé en 1887, nous nous trouvons en face de la dernière fenêtre, qui comprend, dans sa partie basse, un Ensevelissement du Christ, travail moderne fort médiocre sorti des ateliers de Hirsch, et dans la partie supérieure, une scène restaurée du xvi<sup>e</sup> siècle, aux couleurs éclatantes, mais au dessin peu distingué : on descend de la croix le corps de Jésus ; les deux larrons viennent d'expirer : l'âme du bon larron est recueillie par un ange, tandis que celle du mauvais larron est emportée par un monstrueux démon. Le tympan montre le Christ en croix, accompagné du soleil et de la lune, Longin lui perçant le flanc, et dans les écoinçons les morts sortant du tombeau : ce dernier sujet a été traité en grisaille, avec un certain soin.

Aucune de ces peintures translucides ne porte la signature ou le monogramme des artistes qui les ont exécutées, et nous devons nous contenter de constater que la facture générale, les qualités du coloris, le dessin parfois un peu négligé, les rattachent à cette célèbre école de Beauvais qui brilla d'un si vif éclat pendant tout le cours du xvi<sup>e</sup> siècle. Peut-être aussi pourrait-on penser à en faire honneur à une petite école locale, celle de Gisors, qui vécut à côté de la grande et s'en inspira, mais avec des caractères tout personnels. Le renom des Buron fut, en effet, assez considérable pour que, dans les villes voisines, on ait fait appel à leur talent<sup>(2)</sup>. Mais trop peu de leurs œuvres authentiques sont parvenues jusqu'à nous pour qu'il soit possible d'entrer utilement dans la voie des comparaisons, et, à moins d'une découverte fortuite de pièces d'archives propres à élucider la question, il faut renoncer à connaître les noms des peintres-verriers qui travaillèrent à Chaumont.

## V

L'église de Chaumont possédait avant la Révolution de nombreux monuments épigraphiques, et Millin donne le texte de diverses inscriptions intéressantes qui ont disparu depuis<sup>(3)</sup>. Aujourd'hui, il

(1) Dominus.

(2) Notamment le chapitre de l'église N.-D. d'Andely.

(3) Nous les reproduisons plus loin.

ne reste que deux des pierres tombales jadis encastrées dans le pavage. La première, de couleur noire (pierre d'ardoise), longue de 2 mètres 15 c. et large d'un mètre, est placée à l'entrée du chœur et presque entièrement effacée. Elle portait, gravée au trait, l'effigie de deux défunts, mari et femme, les mains jointes et vêtus à la mode des premières années du xvii<sup>e</sup> siècle. Leurs têtes étaient abritées par deux arcades en plein cintre reposant sur un petit cul-de-lampe orné. La clef de chacun de ces arcs portait un écusson armorié, et sous les pieds des personnages était inscrite leur épitaphe, dont on ne peut plus distinguer qu'à grand peine quelques mots<sup>(1)</sup>. L'autre pierre, un peu mieux conservée, se voit à sa place primitive, dans le latéral sud du chœur. Elle mesure un mètre 90 de longueur sur 90 cent. de largeur et représente, comme toujours gravée au trait, une femme couchée, les mains jointes, vêtue d'une robe bouffante aux hanches et d'un corsage en pointe; le cou est entouré d'une fraise ouverte par devant et la tête coiffée d'un bonnet plat. Cette figure se trouve placée sous une arcade cintrée, dont les écoinçons et les pieds-droits sont ornés de feuillages et d'arabesques. Au-dessus, un petit fronton arrondi encadre cette réflexion peu claire :

EN TERRE EST LA [V]ICTOIRE  
ET AV CIEL NOSTRE GLOIRE.

Autour de la pierre, sauf à la partie supérieure, se déroule une épitaphe en lettres gothiques :

*Ci gist Marie de fromont uivat femme de honorable home M<sup>e</sup> Charles porquier S<sup>r</sup> | de Droitcourt S<sup>r</sup> de..... la R[eine] | mere du roy et de mgr le duc de long[ueuille] laquelle deceda le uendredy x<sup>e</sup> feburier m v<sup>e</sup> iiiiii (1581).*

Dans le déambulatoire, on voit encore, encastrée dans la muraille, une inscription gothique constatant une fondation testamentaire faite en 1550 par Philippe de Villers, lieutenant du prévôt de Chaumont. En voici le texte, relevé par notre excellent confrère et ami M. J. Le Bret :

(1) On ne trouve, dans les descriptions de Millin, aucun détail qui permette d'identifier cette dalle. Le célèbre archéologue ne paraît s'être occupé que des monuments funéraires fixés à la muraille.

Hauteur : 81 cent.; — largeur : 59 cent.

Cy devant gist feu hoable home M<sup>e</sup> philippes de villers en son vivat lieutenant po<sup>r</sup> le Roy n<sup>re</sup> sire du prevost de chaumont et accroissement de magny q<sup>i</sup> decedda le lundj vii Jor de Juillet Mil v<sup>c</sup>. l lequel p son testament a donne et legue a loeuvre et fabricq de ceste egle monsr. s<sup>t</sup> Jehan de chaumont la soe de quarante souz parisis de rente annuelle et ppetuelle paiable chacun an led vii<sup>e</sup> Juillet A la charge q les margliers seront tenuz faire dire chanter et celebrer chun an aud. Jor en lad egle une haulte messe a notte du s<sup>t</sup> sacrement de lautel p le cure dicelle avecq diacre soubz diacre deux cbappiers et deux autres chapelains et le clerc dicelle eglise y assistans sans en departir et en fin de ladicte messe chanter le libera et oraisons a ce acoustumees Et por ce faire payer p lesd margliers aud. cure vi s p Et ausd diacre soubz diacre et chappiers chapelains a chacun viij d p et aud clerc vii d p et ausd. margliers pour leur peine ij s p chacun an Et aussy faire faire chacun an le dymenche precedent ledict vij<sup>e</sup> Juillet par led cure en son profne la priere dudict deffunct et dire le Jour que se dira lad messe et souvenir<sup>(1)</sup> par Iceulx margliers les aornemens et choses necessaires ainsy quil est contenu es lectres obligatoires passees deuant deux notaires dud chaumont le iij<sup>e</sup> aoust Mil. v<sup>c</sup>. l. par lesquelles ladicte rente a este assignee p M<sup>e</sup> Jaques de villers pbre et barbe de villers feme de Jehan marie enfans et heritiers dud deffunct sur une maison court Jardin et lieu assis audict chaumont tenant dun coste et bout M<sup>e</sup> Romain biron daut coste colin lambert et dautre bout sur la riviere dud chaumont

Priez dieu pour led deffunct.

(1) Pour fournir.

La zone étroite de terrain qui entoure l'église servait de cimetière avant 1791. On peut encore déchiffrer sur les murs de l'édifice quelques restes d'inscriptions à demi-effacées, entre autres la sentence suivante :

POUR VN PLAISIR  
PEINE TOVIOVRS  
NOVELLE  
POVR VN PEV DE  
TRAVAIL VNE GLOIRE  
ETERNELLE  
DVRVEL  
1752

L'épithaphe d'un organiste de l'église se lit sur le mur de clôture occidental du cimetière, dans un angle, non loin de la tour :

CI-DEVANT REPOSE LE  
CORPS DE GILES LE ROVX  
ANCIEN ORGANISTE DE  
CETTE PAROISSE AGÉ  
DE 72 ANS PRIEZ DIEV  
POVR SON AME 1743.

Des nombreuses inscriptions relevées par Millin, une seule survécut à la Révolution. C'est l'épithaphe de François-Claude Séguier, seigneur de Liancourt et de Courtieux, mort en 1786, qui était gravée sur marbre noir, à l'extérieur du bas-côté méridional de la nef. Mais cette inscription fut détruite en 1848, lors de la construction de la sacristie actuelle.

Millin dit que l'épithaphe de François-Claude Séguier était accompagnée de celle d'un capitaine d'infanterie nommé de Bony. Cette seconde inscription a disparu en même temps que la première. On trouvera le texte de l'une et de l'autre dans l'appendice, d'après l'auteur des *Antiquités Nationales*.

La tour de l'église de Chaumont contient trois cloches. La plus grosse, qui mesure 1 mètre 24 c. de diamètre, portait une inscription en caractères romains, composée de deux lignes et demi, qui a été martelée pendant la Révolution avec un acharnement incroyable, car on ne peut plus en lire que les trois derniers chiffres de la date : 1786. Une seconde inscription, sur la panse, contenait probablement l'indication du nom du fondeur ; mais elle a subi le même

sort que la précédente. Cependant, en examinant attentivement la marque du praticien qui surmonte immédiatement cette seconde inscription, nous avons reconnu la signature habituelle de Pierre-Charles Morel, fondeur de cloches à Gisors. Il ne peut y avoir le moindre doute, car on distingue encore quelques lettres du nom inscrit en exergue autour du médaillon circulaire, contenant la représentation d'une cloche, qui se retrouve sur la plupart de ses bronzes.

La seconde cloche mesure 78 centimètres de diamètre et paraît dater de la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Son inscription, partie en caractères gothiques et partie en capitales fleuries, a été elle-même martelée presque tout entière, de sorte que les fragments de mots qui subsistent ne permettent pas une restitution.

La troisième cloche a des dimensions beaucoup plus petites encore, puisque son diamètre ne dépasse pas 35 centimètres. Cette clochette, qui n'a plus de battant, provient de l'ancienne église de Saint-Martin de Chaumont<sup>(1)</sup> et porte une inscription en caractères gothiques ainsi conçue :

† iordain lescuier laine de Saint Soupli et venit  
l<sup>e</sup> vi<sup>e</sup> ior d iuillet | mil v<sup>c</sup> xlvii<sup>(2)</sup>

Enfin, six timbres sans inscription, suspendus dans l'une des baies orientales de la tour, constituent un petit carillon qui accompagne la sonnerie des heures et des demi-heures de l'air de l'hymne de saint Jean-Baptiste : *Ut queant laxis*.

L'édifice que nous venons de décrire ne saurait assurément être proposé aujourd'hui pour modèle aux architectes chargés de construire des églises : ceux-ci peuvent facilement trouver, même en ce qui concerne le style gothique flamboyant, de préférables sources d'inspiration. Néanmoins cette église est intéressante à étudier, parce qu'elle marque nettement une de ces périodes d'attente où l'art national sommeille en apparence pour bientôt se relever et prendre un nouvel essor.

(1) Renseignement fourni par M. le curé-doyen de Chaumont.

(2) Cette inscription, que nous avons déchiffrée avec l'aide de M. Le Bret, doit se lire ainsi : † *Jordain Lescuier l'ainé, de Saint Soupli* (Saint-Sulpice, hameau de Flavacourt (Oise), *et venit* (pour *bénite*) *l[e] vi<sup>e</sup> jour d[e] juillet 1547*.

# APPENDICES

---

## I

### ANCIENNES INSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE

D'APRÈS L'OUVRAGE DE MILLIN : ANTIQUITÉS NATIONALES

1. Julienne MOREAU, femme de Pierre LIGNIER († 1646).

« Une des colonnes à droite porte un petit monument en pierre, qui entoure une table de marbre noir sur laquelle on lit l'épithaphe suivante :

« *Dame Julienne Moreau, femme de Pierre Lignier, conseiller et avocat en l'élection, décédée le 16 mars 1646.* » (Ant. nat., p. 6).

2. Pierre LE FORT et Marie BOUTEVILLE (1642).

« Dans le bas-côté opposé, sur un marbre noir ovale, soutenu par deux enfans de pierre, passablement sculptés, on lit :

« *Pierre Le Fort, bailly de Chaumont, décédé le xxiii novembre MDCXLII. Et Marie Bouteville, sa femme. — Fait à Senlis par Jean Borchet, sculpteur.* » (Ant. nat., p. 6).

3. Geneviève DUMONT, veuve d'Antoine de MARE, seigneur de Montespain.

« Dans la chapelle de la Vierge qui est du côté opposé à celle de Saint-Louis, il y a un marbre noir, sur lequel sont gravés deux écussons, dont le premier porte un chevron chargé de trois anneaux et accompagné de trois merlettes, et le second, qui est accolé, porte un lion au chef cousu d'hermines ; au bas, on lit :

« *Ad perpetuam memoriam mulieris nobilis Genovefæ Dumont, quæ dum vixit domino Ant. de Mare equiti, domino de Montespain*

*nupta fuit. Hocce monumentum construxit matrona nobilis Genovefa Lignier domina de Montespın Gueulancour Corval, etc., obiit mulier nobilis die..... anno..... in hac æde sacratissimo rosario (sic, dans Millin), elegit tumulum. Officia sancti rosarii et beati Dominici fundavit in perpetuum. Bellovaci jacet in templo franciscanorum Ant. de Mare eques unà cum filio et nuru Genovesâ Lignier, quæ obiit die xxiii aug. anno mdccl. Requiescant in pace.» (Ant. nat., p. 6).*

4. Massette QUENTIN, veuve de Guillaume DUMONT et de Sauvage LE FLAMANT.

« A côté de cette épitaphe (la précédente), on en voit une autre sur une plaque de cuivre, au haut de laquelle est gravé un calvaire avec plusieurs personnages au bas ; elle est ainsi conçue :

« *Honorable femme Massette Quentin, veuve en dernières noces de feu honorable personne Guillaume Dumont, bourgeois de Chaumont, auparavant femme de défunt maître Sauvage Le Flamant, avocat de Gisors.* » (Ant. nat., p. 7).

5. Pierre LOIR, curé de Saint-Jean de Chaumont († 1673).

« Sur le pilier qui est au coin de cette chapelle (la chapelle de la Vierge), est un mausolée composé d'un tombeau de pierre sur lequel est un médaillon en bronze représentant le buste d'un prêtre ; derrière s'élève une pyramide surmontée d'un vase cinéraire. Sur le tombeau, au bas de cette pyramide, il y a un ange qui indique l'épitaphe gravée en lettres d'or sur un marbre encadré dans la pyramide. Ce monument est terminé en bas par un voile funèbre et une tête de mort. Voici l'épitaphe :

#### *Lege et Luge*

« *M. Petrus Loir in almâ facultate parisiensi bacchalaureus theologus, prioratus sancti Petri de Calvo-Monte hujus diœcesis et a sancta sede apostolica immediatè dependentis, vicarius generalis, officialis et hujus ecclesiæ pastor vigilantissimus, omnibus ac singulis muneris sui partibus præclare gestis, duobus supra viginti annis in animarum regimine ibi fere completis, summo omnium sibi subditorum dolore ac luctu, calcucari morbo incisionem passus occubuit anno domini mdclxxiii die xv novemb. ætatis suæ liii.*

« *Oves a deo sibi commissas sicut et alios, etiam sublimiores, non tantum in sæculo sed etiam in ecclesia qui frequentius ad ipsum ventitabant indefesso labori semper coluit, verbo fovit, consilio confirmavit, exemplo melioribus venerabilis, pejoribus terribilis, omnibus amabilis. Sic dixit : In laboribus expirare in doloribus precare. Requiescat in cœlestibus.*

« *Amantissimo fratri frater superstes Ludovicus Loir regius sculptor Eutypicus* <sup>(1)</sup> *posuit.* » (Ant. nat., p. 7).

6. Robert CHARDIN († 1637) et Marguerite LE PORQUIER.

« Près de la porte, on lisait cette autre épitaphe sur un marbre noir :

« *Siste hospes et luge.*

» *Robertus Chardinus bellicis primum machinis præfectus cum multam fidelemque regi et galliæ operam navasset in castris, domita rebellione partoque otio forensibus tabulis præpositus apud Calvi-Montanos exactis, tandem tribus et quinquaginta annis cum Margareta Le Porquier, carissima conjugii menses novem dies tres, supra annos septuaginta quinque natus vitæ caducæ sortem cum cœlestis vitæ perennitate communitavit calendis maii MDCXXXVII. Abi viator et dole sua esse fata etiam virtutibus. Margareta Le Porquier conjugii liberique IX parento optimo. Requiescant in pace.* » (Ant. nat., p. 8).

7. François-Claude SÉGUIER, seigneur de Liancourt et de Courtieux († 1786).

Autrêfois à l'extérieur du bas-côté méridional de la nef. Détruite en 1848, lors de la construction de la sacristie. Marbre noir orné des armes des Séguier (*d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un mouton d'argent passant*), avec une croix de Saint-Louis suspendue et deux drapeaux passés en sautoir.

« *Ici repose messire François-Claude Séguier, seigneur haut-justicier de Liancourt, Courtieux* <sup>(2)</sup>, *etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi, son lieutenant au gouvernement de Metz, qui, doué de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, les a perfectionnées par l'étude approfondie de la religion, dont la pratique constante l'a rendu le père des pauvres, la lumière de sa famille et de ses amis, et pour toutes les personnes qui l'ont connu, le modèle des vertus chrétiennes. Plein de Dieu et de mérite, il mourut, âgé de LXXI ans VII mois, le VI août MDCCLXXXVI.*

(1) *Modeleur*, traduit Millin. Il faut lire graveur en médailles, car, selon toute vraisemblance, ce Louis Loir est celui sur lequel Jal (*Dictionn. critique de biographie et d'histoire*, 2<sup>e</sup> édit., p. 793) a publié quelques documents, notamment son acte de mariage avec Anne Mouy, du 21 novembre 1677. Il était beaucoup plus jeune que son frère Pierre, car il avait alors trente-huit ans. On le qualifie d'« orfèvre et graveur ordinaire du roi, fils de deffunct Louis Loir, marchand à Clermont, diocèse de Beauvais ».

(2) Courtieux, commune de Reilly, canton de Chaumont.



» *Fratri dilectissimi*<sup>(1)</sup> *frater et soror mœrentes monumentum posuerunt.* » (Ant. nat., p. 8).

8. Antoine-Thomas de Bony, capitaine d'infanterie († 1778).

Cette inscription se trouvait en dehors et près de l'épithaphe de François-Claude Séguier. Elle était gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir.

» *Ci-devant repose le corps de messire Antoine-Thomas de Bony, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, citoyen vertueux de cette ville, qui y a vécu considéré et aimé, et y est mort généralement regretté la trente-sixième année de son âge, dans la foi et la résignation chrétienne, le x mai MDCCLXXVIII.*

» Ses armes étaient gravées au bas; elles sont d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un épi de bled d'or. » (Ant. nat., p. 9).

## II

### BIBLIOGRAPHIE

1. Description géographique et historique de la haute Normandie, divisée en deux parties, dont la première comprend le pais de Caux et la seconde le Vexin... [par dom Toussaints du Plessis]. — A Paris, chez Nyon père,... Didot, etc. 1740. 2 vol. in-4°.

*Chaumont-en-Vexin*, t. II, p. 283-289 et p. 494-498.

2. Antiquités nationales ou recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire François, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques, etc., tirés des abbaïes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux. Par Aubin-Louis Millin. Présenté à l'Assemblée nationale, et accueilli favorablement par elle, le 9 décembre 1790. T. IV<sup>e</sup>. A Paris, chez M. Drouhin, édit... L'an IV de la Liberté, 1792. (In-4°).

XLII. *Ville de Chaumont et Abbaye de Gomer-Fontaine, dép. de l'Oise, distr. de Chaumont.* (22 p. et 2 pl. — Aucune de ces deux planches n'est consacrée à l'église Saint-Jean).

3. Description du département de l'Oise, par J. Cambry. T. I<sup>er</sup>. Paris, Adolphe Delahays, libr.-édit, s. d. (In-8°).

(1) *Sic* dans Millin.

Cet ouvrage, qui comprend deux volumes, fut publié en l'an XII et imprimé par Didot, à Paris. Un nouveau titre lui fut donné vers 1840 par le libraire Delahays, qui avait soldé l'édition. Un atlas accompagne les deux volumes et renferme une planche relative à l'église de Chaumont. Cf. plus loin *Iconographie*.

Eglise de Chaumont, t. I<sup>er</sup>, p. 127-128.

4. Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, par J.-A. Dulaure. Paris, Guillaume, libr.-édit., 1825. 7 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Chaumont*, t. III, p. 187-192.

5. Précis statistique sur le canton de Chaumont (Oise), [par Graves], p. 239-360 du recueil suivant :

Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise et du diocèse de Beauvais; publié par ordre de M. le Préfet. 1827. (2<sup>e</sup> année). — A Beauvais, chez Moisand, imp., janvier 1827. (In-8<sup>o</sup>).

Eglise de Chaumont, p. 282-283.

6. Nouveau précis statistique sur le canton de Chaumont, publié sous les auspices de M. le vicomte Randouin-Berthier, préfet de l'Oise [par Frion, juge de paix de Chaumont]. — Extr. de l'Annuaire [statist. et administr. du dép. de l'Oise] de 1859. Beauvais, impr. d'Achille Desjardins, 1859. (In-8<sup>o</sup>).

Description de l'église de Chaumont, p. 122-125.

7. Répertoire archéologique du département de l'Oise, rédigé sous les auspices de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de ce département, par M. Emmanuel Woillez... — Paris, Impr. Imp., 1862. (In-4<sup>o</sup>).

Eglise de Chaumont, col. 35.

8. Description, histoire et statistique de la ville de Chaumont-en-Vexin, par J.-B. Frion. Nouvelle édit. (*sic*). — Beauvais, impr. D. Père, 1867. (In-8<sup>o</sup>).

Description de l'église, p. 37-72. La première édition dont le titre ci-dessus nous révèle l'existence ne peut être que l'article sur Chaumont inséré dans le *Nouveau précis statistique* n<sup>o</sup> 6.

9. La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis — à propos de l'ouvrage de M. Léon Palustre: « La Renaissance en France », par Louis Régner. — Pontoise, typogr. de Amédée Pâris, 1886. (In-4<sup>o</sup>).

Eglise de Chaumont, p. 56-57.

10. Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. — Notice sur Gisors, Trie, Chaumont-en-Vexin et Reilly. — Pontoise, impr. de Am. Pâris, 1890. (In-8<sup>o</sup>).

*Chaumont*, signé : L. Régner, p. 10-13 (Eglise, p. 11-12).

### III

## ICONOGRAPHIE

1. Une vue de Chaumont par Claude Chastillon (commencement du xvii<sup>e</sup> siècle) curieuse à cause de sa date, mais sans intérêt au point de vue qui nous occupe.

2. « Chaumont. » — Planche in-fol., en largeur, signée « Naudet », dans l'Atlas de la *Description du département de l'Oise*, par Cambry (an XII, 1803).

On voit l'abside, le transept et la tour de l'église. Sans valeur.

3. « Église de Chaumont-en-Vexin (Ile-de-France). — Dessé d'ap. nature par Villeret en 1838 et lith. par Sorrieu. — Imp. de Lemercier, Benard et C<sup>ie</sup>. — Paris, Descartes et Bouvenne,... » — Lith. in-fol. en hauteur.

Vue passable de l'abside, prise du bas de l'escalier.

4. « Environs de Paris, n<sup>o</sup> 2. — Vue de la tour de l'église à Chaumont (dépt. de l'Oise.) Dessiné d'après nature et lithographié par Monthelie. — Paris, chez Hucquart,... — Lith. de Lemercier. » — In-fol. en hauteur.

Vue de la tour prise au nord. Le bas de la tour est une arcade ouverte et laissant voir l'intérieur : nous ne croyons pas que pareille disposition ait jamais existé.

5. [Abside de l'église de Chaumont]. — Mauvais bois signé « Thorigny », dans l'un des n<sup>os</sup> du *Monde Illustré* (octobre 1868).

6. [Vue d'ensemble de l'église, prise au S.-E.]... — Photogravure in-8<sup>o</sup> en largeur, jointe à la *Notice* publiée par la *Société historique de Pontoise* en 1890. Cf. *Bibliographie*, n<sup>o</sup> 10.

Cette photogravure est jointe à la présente monographie.

7. « Eglise de Chaumont-en-Vexin. » Dessin signé « A. Robida », p. 331 de : *La Vieille France*. Texte, dessins et lithographies par A. Robida. *Normandie*. Paris, à la Librairie illustrée. S. d. (1890). (In-8<sup>o</sup>).

Assez bonne vue de l'abside, au crayon.

---

